

QUESTION ORALE AVEC DÉBAT O-0093/08
posée conformément à l'article 108 du règlement
par Esko Seppänen et Ilda Figueiredo, au nom du groupe GUE/NGL
au Conseil

Objet: Maîtrise des prix de l'énergie

Il conviendrait que le Conseil clarifie de quelle façon l'UE entend atténuer, à court et à long terme, l'impact de la hausse des prix du pétrole pour la société.

1. Quelles mesures sont prévues pour briser le lien entre les prix du pétrole fossile et l'augmentation des prix de l'énergie, lequel pousse à un accroissement des prix des entreprises d'approvisionnement dans l'UE?
2. Comment rendre les marchés du pétrole plus transparents avec des informations fiables? Le Conseil n'estime-t-il pas devoir agir contre la spéculation des sociétés pétrolières ?
3. Comment le Conseil a-t-il l'intention d'améliorer le rôle de la BEI dans le financement de projets d'accroissement de l'efficacité énergétique, avec une attention spéciale pour les PME?
4. Le Conseil est-t-il en mesure d'établir des mesures ciblées pour soutenir notamment les revenus des familles ainsi que les PME?
5. Le Conseil a-t-il fait une analyse complète de la façon dont les sociétés pétrolières ont accru le prix des carburants pour le consommateur dans le cadre de la récente crise du prix du pétrole ?

Dépôt: 22.09.2008

Transmission: 23.09.2008

Echéance: 14.10.2008